



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 30 juillet 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
11 rue du limousin
57420 Pouilly

Affaire suivie par
eva.fumagalli@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 27

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'aménagement du lotissement « Chèvre haie » sur la commune de Pouilly

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration + fiche descriptive
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Aménagement du lotissement "Chèvre haie" à Pouilly**

Ce dossier a été déposé par : SARL Chèvre haie

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2018-00334** en date du 30 juillet 2018.
- Une copie du courrier d'acceptation ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'ADJOINTE À LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE
DE L'EAU

EVA FUMAGALLI